

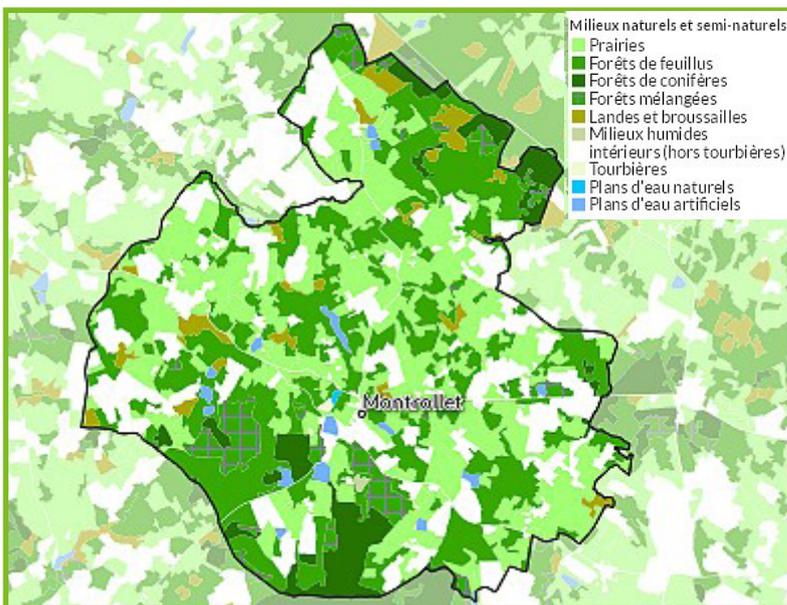


Commune de Montrollet

Département

16

Carte d'identité de la collectivité



© ARB NA

Superficie du territoire : 22,22 km²

Nombre d'habitants : 320

Espaces protégés :

- ZNIEFF : Etangs de la Négade.
- Site géré par le Conservatoire des espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine : les Landes de la Borderie
- Espaces Boisés Classés dans le cadre du PLUi.



© Montrollet

Politique « biodiversité » du territoire

La commune s'est engagée depuis 2014 dans une politique en faveur de la biodiversité. En premier lieu, elle a géré les espaces publics en zéro phyto. Ensuite, structurellement elle a notamment engagé un plan de gestion bocagère, intégré la nécessité de la prise en compte de la biodiversité dans tous ses aménagements, la mise en place d'un Rucher municipal comme vecteur de sensibilisation à la préservation des pollinisateurs, la conception d'un verger municipal et solidaire en cœur de bourg afin de réapprendre les gestes de la mémoire fruitière du territoire. Pour autant, elle mène dans le même temps des actions plus ponctuelles sur les Chiroptères en étant commune refuge Chauves-Souris ou en participant à la réintroduction de Hérissons d'Europe soignés par le centre départemental de soin de la faune sauvage. Tout cela devrait aboutir à la rédaction de la stratégie locale de la Biodiversité de Montrollet !

Au-delà du partage de certains indicateurs de réussites ou d'objectifs de reconquête ou de préservation de la biodiversité au sens stricte, l'engagement TEN va permettre de fédérer encore davantage les acteurs associatifs et les citoyens autour de nos actions en les valorisant à l'échelle régionale. Nous allons utiliser cette valorisation à l'intérieur des limites communales afin de mobiliser les citoyens qui ne sont pas encore impliqués dans notre démarche mais aussi tenter une contagion vertueuse dans les communes alentours pour donner une ampleur à nos actions dans tout notre bassin de vie.



© Montroulet

Plan d'actions TEN

La commune de Montroulet a été reconnue pour les actions suivantes :

→ Plan bocager 2023-2025

Objectifs : restaurer une partie de la maille bocagère communale ; remplacer des chênes sénescents dans les alignements ; reconstituer les trois strates de la haie bocagère ; reconstituer des corridors écologiques aux échelles communale et intercommunale ; sensibiliser le grand public, les scolaires et les acteurs agricoles aux services rendus par la haie bocagère ; reconstituer à l'échelle extra-communale des trames bleues et vertes en partenariat avec les communes voisines.

→ Réalisation d'un verger solidaire et municipal

Objectifs : inviter les habitants à parrainer un arbre et s'investir dans le projet ; mettre en place un espace dédié à la mémoire des gestes ; reconquérir la biodiversité ordinaire ; restaurer la mémoire fruitière du territoire de Charente-Limousine ; intégrer des espaces arborés en cœur de bourg ; réintroduire des essences mellifères.

→ Désartificialisation des sols

Objectifs : reconquérir des espaces artificialisés en cœur de bourg ; intégrer des espaces arborés en cœur de bourg ; privilégier les essences végétales adaptées aux conditions pédoclimatiques du territoire ; réintroduire des espaces mellifères ; abaisser les températures estivales dans les espaces bâtis et augmenter la perméabilité des sols.



© Montroulet

Contact TEN



Benoît SAVY

Maire

Ville de Montroulet

benoit.savy@charente-limousine.fr

Une action réalisée par l'ARB NA dans le cadre de la Stratégie régionale pour la biodiversité, avec le soutien financier de :

